



Retard de paiement credit conso carrefour

Par **berny73**, le **07/12/2015 à 16:00**

bonjour, j'ai 2 créances de retard chez carrefour banque soit 80€, la société de recouvrement à téléphoner à mon travail pour m'intimider que dois-je faire ?
Merci

Par **amajuris**, le **07/12/2015 à 18:10**

bonjour, essayez de régulariser avant que votre créancier ne fasse une procédure devant le tribunal.
mais une société de recouvrement n'a aucun pouvoir contre vous, elle peut juste vous menacer et vous harceler mais elle ne peut procéder à aucune saisie.
seul un huissier peut le faire s'il dispose d'un titre exécutoire (= jugement).
salutations

Par **berny73**, le **07/12/2015 à 20:11**

merci pour votre réponse

Par **maryrose2151**, le **21/02/2016 à 23:40**

BONJOUR
JE NE SUIS PAS JURISTE mais tout comme amajuris je vous conseille vivement de régler votre retard car les mensualités vont s'accumuler ainsi que les frais et le jour arrivera où se seront les huissiers par jugement.
essayez d'éviter d'en arriver là.
Bon courage